

liaison

, n° 3 , novembre 2007 ,

La lettre d'information sur le chantier de la Liaison Nord

LA SECURITE AVANT TOUT



En prenant mes fonctions en mars 2007, j'ai mesuré et partagé la satisfaction des habitants du Grand Dijon de voir l'important chantier de la Liaison Nord engagé, concrétisant ainsi un projet de plus de trente ans.

Ce contournement urbain, qui sera riche de plusieurs ouvrages d'art d'envergure et de nombreuses innovations techniques, se

place dans une perspective essentielle : la sécurité. La sécurité avec de meilleures conditions de circulation périurbaine notamment pour les poids lourds, mais aussi la sécurité environnementale durant ce chantier long et complexe. Une démarche qualité associe les services de l'Etat et les entreprises, planifiant chaque phase du chantier après analyse des impacts sur l'eau, le bruit, les poussières, etc., ainsi qu'en prévenant tout risque pour les riverains comme pour le milieu naturel.

Un projet de cette ampleur est également une opportunité à saisir en matière d'emploi : plusieurs entreprises dijonnaises ont su répondre avec succès aux appels d'offres européens. La volonté de l'Etat de favoriser l'insertion sociale se traduira en outre par une clause incluse dans les appels d'offres par laquelle les entreprises devront réserver 3 % de leur temps de travail à des personnes en situation de précarité ou en difficulté d'insertion : c'est aussi cela le développement durable.

Dominique BUR

*Préfet de la Région de Bourgogne
Préfet de la Côte d'Or*

Editorial

p 1

Un démarrage
en deux étapes

p 2

La poursuite des études

p 3

Interview, Bernard Gendre

p 4



Direction régionale
de l'Équipement - Bourgogne

UN DÉMARRAGE EN DEUX ÉTAPES

C'est sur la commune de Talant, en bordure de la route départementale 971 (route de Troyes), que les travaux de la LiNo ont commencé en novembre 2006.

Après le décapage des terrains et les déplacements de réseaux, quelques mois ont été nécessaires pour disposer de l'ensemble des terrains et pour finaliser la passation des appels d'offres.



La RD 971 avant travaux

La déviation de la RD 971

Le 10 juillet 2007, les travaux redémarrent par la réalisation de la déviation provisoire de la route de Troyes. Rappelons que la RD 971 enjambera la future LiNo dès 2008, par un pont à créer.

La circulation est donc déviée vers l'ouest sur environ 300 mètres pour permettre d'avancer les terrassements en vue de la réalisation du pont à l'été 2008. Depuis fin août, les usagers circulent sur cette route provisoire qui a vocation à être utilisée jusqu'à fin 2008, puis supprimée quand le pont aura été construit.



Traversée - Daix



Le Carrefour Pompidou - Dijon



Le viaduc SNCF- Les Vaux Bruns Plombières-lès-Dijon



LE TRACÉ DE LA LINO ET LES SITES EXISTANTS



Les Charmes d'Aran - Fontaine-lès-Dijon

PROCHAINE ÉTAPE : les chantiers d'ouvrages d'art

Quinze ouvrages d'art seront construits sur le tracé de la LiNo avec plusieurs gageures techniques

- tunnel de 600 mètres dans la Peute Combe à Talant,
- tranchée couverte sur 300 mètres à Daix,
- ouvrage de franchissement de la voie ferrée à Plombières : construit à côté de la voie ferrée, il sera ensuite « poussé » sous celle-ci de manière à limiter la coupure du trafic ferroviaire. Les dates des 9 et 10 août 2009 sont d'ores et déjà retenues, s'agissant des seuls créneaux disponibles pour le « rippage » de l'ouvrage sous la voie SNCF.

D'autres ouvrages sont plus traditionnels, tel que l'ouvrage hydraulique de franchissement du Suzon à Dijon, ou ceux qui vont permettre de rétablir la circulation sur des voies existantes : ancienne RD 107 (route de Fontaine-lès-Dijon à Daix), voie communale d'Ahuy (voie reliant Fontaine-lès-Dijon à Ahuy) et voie desservant la déchetterie à Dijon. Les appels d'offres sont en cours pour la construction de ces quatre ouvrages, qui débutera à partir de janvier 2008.

ON CONSTRUIT LA LINO AVEC LA LINO

Un chantier d'importance s'organise en fin d'année 2007 : la réalisation des terrassements de la LiNo sur 4 km entre la RD 971 à Talant et la rue Alexander Fleming à Dijon.

Ce vaste chantier impliquera de déplacer plus de 400 000 m³ de déblais. On commencera à décaper les emprises du chantier en prenant soin de stocker les terres extraites pour les remettre lors des terrassements. Tous les remblais seront en effet gardés sur l'emprise du chantier pour pouvoir être réutilisés. Cela comporte un double avantage : éviter de faire acheminer des matériaux de l'extérieur et les aller-retour de camions correspondants dans les communes alentour ; éviter aussi d'« importer » des plantes indésirables (chardons, ambrosie...).

LA POURSUITE DES ÉTUDES POUR UNE SÉCURITÉ MAXIMALE

Les résultats des études de risques concernant le passage de la LiNo sur le site de l'ancienne décharge de Dijon font apparaître le caractère inerte des anciennes ordures ménagères et des déchets du BTP présents sur le site. En ce qui concerne les métaux, le chrome, les hydrocarbures, toutes les mesures de présence sont inférieures aux seuils autorisés.

Les terrassements qui seront réalisés à cet endroit s'effectueront d'emblée sur l'emprise définitive à 2x2 voies afin d'éviter de nouvelles interventions sur le site de la décharge.

Un mur de soutènement limitera au strict nécessaire les emprises à terrasser et évitera de découvrir l'ancienne décharge, tandis qu'un dispositif particulier de récupération des eaux sera réalisé.

LES ÉTUDES ACOUSTIQUES

Après une première étude générale, une étude spécifique sur le site du bas de la Peute Combe a été menée par le bureau Véritas. Des capteurs ont été installés chez les riverains en juin 2007 pour établir un état initial du bruit. L'étude permettra notamment de finaliser la conception des écrans acoustiques destinés à protéger les lotissements des Vaux Bruns.

LES ACQUISITIONS FONCIÈRES

Les négociations amiables ont été menées en priorité sur la première section de la LiNo (de la Toison d'Or à la RD 971 à Talant), sur le territoire des communes de Dijon, Ahuy, Fontaine-lès-Dijon et Daix. Quelques procédures d'expropriation sont en cours, tandis que 55% des propriétés concernées par le projet ont déjà fait l'objet de promesses de vente à l'amiable, pour une superficie de 30 hectares, soit 70% des emprises nécessaires à la réalisation de la LiNo 1ère section.



RD 971 - Daix

INTERVIEW : BERNARD GENDRE

« S'investir pour un chantier qui en vaut la peine »



Bernard Gendre est responsable de la surveillance des travaux de la LiNo, il va suivre les chantiers successifs de voirie, terrassements et d'ouvrages d'art.

Comment sont gérés les chantiers ?

La direction régionale de l'Équipement assure la maîtrise d'ouvrage de la LiNo, c'est-à-dire le pilotage de l'opération. Pour la maîtrise d'œuvre des travaux, elle fait appel à la direction interdépartementale des routes centre-est.

Mon rôle est de vérifier que les travaux effectués sont bien conformes à ce qui est stipulé dans le marché, sur les quantités de matériaux mises en œuvre, puisque l'entreprise est rémunérée selon des prix unitaires, mais aussi sur la qualité attendue. Par qualité des travaux, on entend bien sûr le résultat final mais aussi les conditions de leur réalisation.

Concrètement, pour ce premier chantier de la déviation de la RD 971, comment avez-vous procédé ?

La première séance de travail avec l'entreprise a été, pour une bonne part, consacrée à passer en revue les questions environnementales et à relire ensemble les exigences du maître d'ouvrage à prendre en compte dans la réalisation des travaux : nous avons insisté par exemple sur la proximité du puits de captage eau potable des Georgets, sur la présence d'une pelouse calcicole et de la combe sèche de Daix, et naturellement sur les précautions à prendre vis-à-vis des riverains et du laboratoire Fournier dont l'activité est sensible aux vibrations et aux pointes de circulation le matin et le soir.

L'entreprise a dû analyser les risques potentiels et formaliser ses mesures de protection des riverains et des usagers de la route dans un plan-qualité d'aménagement de l'environnement, à charge pour moi de m'assurer de son efficacité au quotidien.

A noter que le maître d'ouvrage fait aussi appel à des organismes de contrôles extérieurs qui effectuent des mesures programmées ou inopinées.

Les entreprises sont-elles familiarisées avec ces exigences environnementales ?

Les entreprises sélectionnées jusqu'à présent pour construire la LiNo disposent toutes de leur propre système qualité, elles ont déjà été confrontées à ce type de demande, même si c'est à de moindres niveaux le plus souvent. Les difficultés qu'elles peuvent rencontrer, inhérentes à tous les chantiers à l'heure actuelle, viennent de leur plan de charge très tendu, notamment pour les conducteurs de travaux. Il peut y avoir des moments de stress car les cahiers des charges sont exigeants mais aussi des satisfactions à partager car chaque intervenant a conscience de s'investir pour un chantier qui en vaut la peine...



Aire étanche utilisée pour la manipulation des produits sensibles



LIAISON
La lettre d'information
sur le chantier de la Liaison Nord
de l'agglomération dijonnaise

Direction Régionale
de l'Équipement
57, rue de Mulhouse
21033 Dijon CEDEX

Directeur de la publication
Georges Regnaud

Téléphone : 03.80.29.44.44
courriel : liaison-nord@equipement.gouv.fr
site internet : www.cote-dor.pref.gouv.fr

Conception, rédaction :
Mission communication DRE

Maquette, exécution :
Pôle Qualité SRMO

Impression :
Saril Chaumeil
Le document a été imprimé sur du papier
recyclé

Crédits photos :
DRE Bourgogne, DIR Centre-Est, Grand Dijon,
Gérard Corret.

Tous autres droits réservés.
N° ISSN en cours
Dépôt légal à parution



ministère de l'Écologie
du Développement
et de l'Aménagement
durables

Direction régionale
de l'Équipement - Bourgogne